



MAIRIE DE VALAVOIRE
04250
09.64.26.62.50
mairie-de-valavoire@wanadoo.fr

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL Séance du lundi 22 avril 2024

Présents : Magali COLOMBERO, Robert LIEUTIER, Hervé MIRAN.

Sophie SACCHETTI assiste à la réunion.

Absentes excusées : Véronique PICHON, Christiane RICHIER PEIRETTI, Monique SEVIKIAN.

Pouvoirs : /

Secrétaire de séance : Magali COLOMBERO

Début : 17h00

Faute de quorum à la séance du jeudi 18 avril 2024, le conseil n'a pu valablement délibérer. Pour éviter les risques de blocage, il est prévu la convocation, à 3 jours au moins d'intervalle, d'une seconde réunion au cours de laquelle le conseil pourra délibérer sans règle de quorum (art. L 2121-17, al. 2 du Code Général des Collectivités Territoriales). Seules les questions inscrites à l'ordre du jour de la première réunion (précisées ci-dessous) pourront être examinées sans vérification du quorum.

- **APPROBATION PV DU 11 avril 2024**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce PV de séance.

- **DELIBERATIONS**

Subventions aux associations

Vote = 3 voix « pour »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ayant voté à l'unanimité des membres,

DECIDE d'accorder les subventions suivantes :

Association Vie et loisir (BAYONS) : 100 €

Association AIDE (CLAMENSANE) : 200 €

Groupement Départemental des lieutenants de l'ovellerie 04 (SEYNE LES ALPES) : 100 €

Comité des fêtes (VALAVOIRE) : 100 €

Inscription au festival Les Vendredis des Hautes Terres 2024

Vote = 3 voix « pour »

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le principe du festival Les Vendredis des Hautes Terres, événement coordonné par l'association Vie et Loisir de Bayons. Le festival (anciennement Vivre Culture) existe depuis une vingtaine d'années dans la vallée et se déroule chaque été, le soir en juillet et août, sur un peu moins d'une dizaine de communes. Il rappelle les concerts qui ont eu lieu aux étés 2021, 2022 et 2023 et qui ont été un succès.

La commune choisit la programmation et l'association finalise les contrats. Pour 2024, la date sur Valavoire est fixée au vendredi 5 juillet.

Il informe le conseil municipal sur l'engagement des communes qui accueillent un spectacle du festival Les Vendredis des Hautes Terres, de prendre en charge l'éventuel déficit de la soirée. De même, des prestataires (boissons, restauration...) sont autorisés ce jour.

Questions diverses

- Webinaire organisé dans le cadre de l'étude préalable au transfert des compétences eau et assainissement : exemple en direct

- Bilan et avis sur réunion ONF du jeudi 18 avril 2024

Suite à la réunion avec l'ONF du 18 avril, les conseillers présents ont validé l'option proposée par l'ONF de procéder à un essai de débardage lors de l'opération de nettoyage autour des réserves DFCI. Ceci concernera très limité de passages de camions et permettra d'évaluer les risques pour l'opération des grandes coupes sélectives ultérieures.

- Bilan de la rencontre avec Jean-Yves Roux, sénateur

M. le Sénateur Jean-Yves ROUX est venu le 19 avril à 8h00 avec Mme la Conseillère départementale Evelyne FAURE, il a développé sa lutte contre les frelons asiatiques. Il a été séduit par le projet d'ombrière proposée en remplacement de l'occupation des terres agricoles et des forêts. Il a aussi souligné la nécessité d'un réservoir d'eau de 100m², comme proposé dans le schéma directeur et au vu de la conjoncture climatique actuelle.

Le prochain conseil municipal sera fixé ultérieurement.

FIN de la SEANCE : 17h20

Monsieur le Maire,
Hervé MIRAN

Madame la secrétaire de séance,
Magali COLOMERO

